

Raimbeaucourt



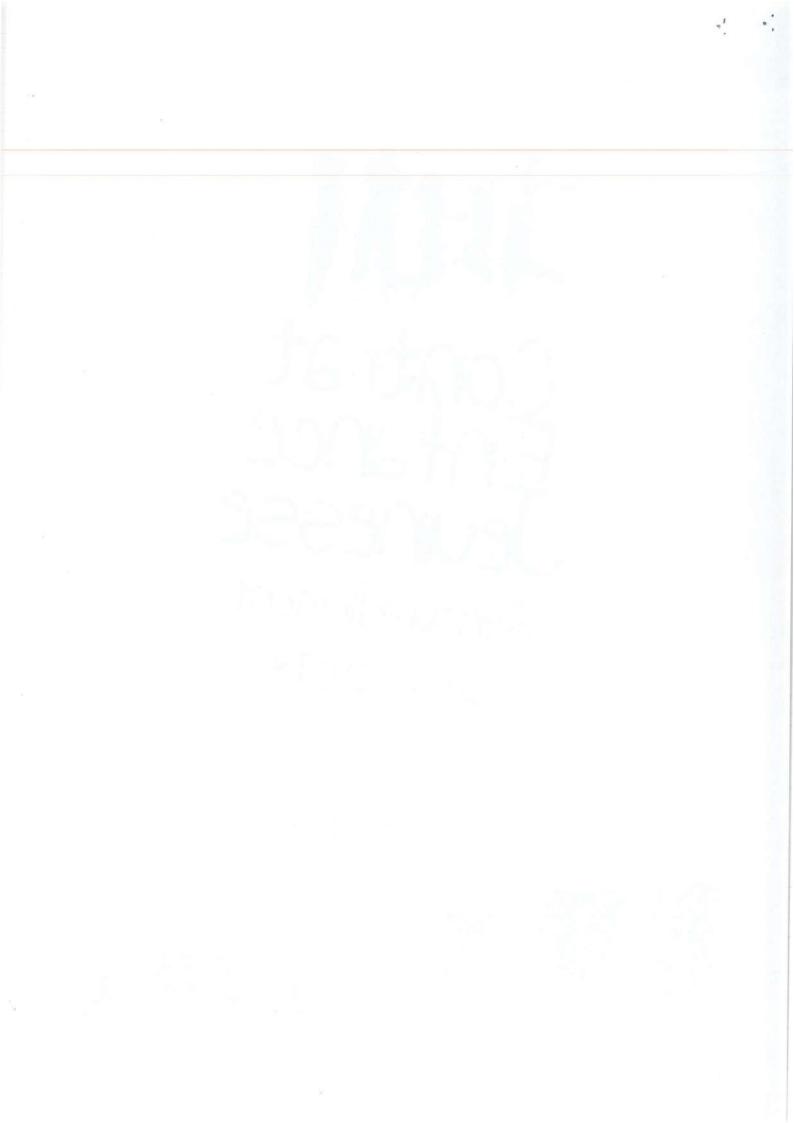








Angelija der Grand



# CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT



# Prestation de service Contrat enfance et jeunesse

Territoire : Douai Type de pièce : Convention N° de gestionnaire: G489C001 Famille de pièce: Monter la convention d'objectif et de gestion

Nature de l'aide : PSEJ Numéro de corbeille : CCDAS CEJ 593.1



Les conditions ci-dessous, complétées des « conditions générales prestation de service Contrat enfance et jeunesse », constituent la présente convention.

Numéro dossier SIAS: 201503144

#### Entre:

La commune de Raimbeaucourt représentée par Monsieur Alain MENSION, Maire

Ci-après désignée « le partenaire ».

Et:

La Caisse d'allocations familiales du Nord, représentée par Monsieur Luc GRARD, Directeur Général, dont le siège est situé 59863 LILLE Cedex 9.

Ci-après désignée « la Caf ».

Et:

La Caisse de Mutualité Sociale Agricole Nord – Pas de Calais représentée par Madame LENICE, Directrice générale, dont le siège est situé 59716 LILLE CEDEX 9

Ci-après désignée « la Cmsa ».

Territoire : Douai Type de pièce : Convention

N° de gestionnaire: G489C001

Famille de pièce : Monter la convention d'objectif et de gestion

Nature de l'aide : PSEJ Numéro de corbeille : CCDAS CEJ 593.1

#### Préambule

Le Contrat « enfance et jeunesse » est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus en :

- ⇒ favorisant le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil par :
- une localisation géographique équilibrée des différents équipements et actions inscrits au sein de la présente convention ;
- la définition d'une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants ;
- la recherche de l'implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, de la mise en œuvre et de l'évaluation des actions ;
- une politique tarifaire adaptée permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes.
- ⇒ recherchant l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands.

Pour « les partenaires employeurs », le contrat « enfance et jeunesse » est un contrat d'objectifs et de cofinancement qui contribue uniquement au développement de l'accueil destiné aux enfants de moins six ans de salariés des « partenaires employeurs».

La couverture des besoins est recherchée par une implantation prioritaire des équipements sur les territoires les moins bien pourvus. Elle se traduit notamment par une fréquentation optimale des structures et un maintien des coûts de fonctionnement compatible avec le respect des normes réglementaires régissant le fonctionnement des structures.

#### La participation de la MSA au contrat Enfance et Jeunesse

Conformément aux orientations de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole relatives à sa politique d'action sanitaire et sociale en direction des familles et des territoires, le Conseil d'Administration a décidé, le 30 janvier 2003, de l'engagement du régime agricole, en partenariat avec la CNAF, dans la politique de développement des contrats Enfance et temps Libre, réformés sous la forme du contrat « Enfance et Jeunesse » depuis juillet 2006.

Ces contrats conclus par les Caisses de Mutualité Sociale Agricole (CMSA) et les CAF avec les collectivités territoriales visent à développer des services et équipements nouveaux pour l'accueil des enfants et des jeunes ainsi qu'à améliorer la qualité de l'existant.

La CMSA ne s'engage pas dans l'ensemble des CEJ mais procède à une sélection des territoires avec lesquels elle va contractualiser, selon les critères définis par son Conseil d'Administration.

La CMSA intervient prioritairement sur les territoires où la présence des enfants agricoles est la plus significative, sur les territoires avec des zones de revitalisation rurale, des engagements croisés, une implication de la CMSA dans le CEJ; mais aussi en fonction de la fréquentation des enfants agricoles des structures présentes dans le CEJ (une faible fréquentation justifiant la non reconduction de l'engagement).

La CMSA participe aux différentes phases du processus contractuel (diagnostic, élaboration du schéma de développement, bilan et évaluation du contrat), en recherchant la participation des

familles et l'implication des élus du régime agricole, et à l'approfondissement des apports qualitatifs du régime agricole autour des thèmes tels que l'éducation « santé », l'appui à la parentalité, la lutte contre la précarité, l'intégration des enfants handicapés et les rélations entre les générations.

La MSA s'engage pour l'année 2015 dans les CEJ qu'elle signe en 2015. Pour les années 2016 à 2018, son engagement dépendra des orientations de sa nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion (2016-2020).

Par principe les modalités de contractualisation de la CMSA sont les mêmes que celles prévues pour la CAF

#### Les modalités financières spécifiques à la CMSA

Le taux de participation de la CMSA est fixé par CEJ en fonction du pourcentage d'enfants agricoles présents sur le territoire des communes signataires, soit 1,44 % pour le CEJ présent. Ce taux est déterminé à chaque nouvelle signature de CEJ et à chaque renouvellement. La PSEJ MSA se calcule en appliquant le taux d'enfants agricoles à la PSEJ CAF.

Dans le cadre d'un renouvellement de CEJ que la MSA signe pour la première fois, le financement de la MSA ne débute qu'à compter de la mise en place de l'action nouvelle ou/et du développement.

#### L'objet de la convention

La présente convention définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service Contrat « enfance et jeunesse » (Psej).

#### Elle a pour objet de :

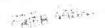
- déterminer l'offre de service adaptée aux besoins des usagers et aux disponibilités financières des co-contractants et les conditions de sa mise en œuvre ;
- décrire le programme des actions nouvelles prévues dans le schéma de développement qui constitue l'annexe 2 de la présente convention ;
- fixer les engagements réciproques entre les signataires.

Territoire : Douai Type de pièce : Convention N° de gestionnaire : G489C001

Famille de pièce : Monter la convention d'objectif et de gestion

Nature de l'aide : PSEJ Numéro de corbeille : CCDAS CEJ 593.1

#### Les modalités de financement



Le mode de calcul de la Psej et la révision des droits

Le financement de la Psej est détaillé ci-après en annexe 1 de la présente convention.

Les parties à la présente convention conviennent que ce financement peut prendre en compte la réalisation d'actions nouvelles au titre de la présente convention sur une période antérieure à sa date de signature par l'ensemble des parties, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

La Psej distingue deux types d'actions : les actions nouvelles développées dans le cadre d'un contrat « enfance et jeunesse » et les actions antérieures, financées dans un contrat avant la signature d'un premier Cej et reconduites dans le présent Cej.

Pour chaque action nouvelle développée dans le présent contrat (cf. annexes 1 à 3 ci-après de la présente convention), un montant forfaitaire plafonné par action est calculé selon les formules ci-après :

- (montant restant à charge retenu par la Caf x 0,55) x 1,1805 pour les actions nouvelles relevant du champ de l'enfance,
- (montant restant à charge retenu par la Caf x 0,55) x 1,09 pour les actions nouvelles relevant du champ de la jeunesse,

les champs de l'enfance et de la jeunesse étant ceux tels que précisés à l'article « Le cadre général du dispositif « Contrat enfance et jeunesse » » des « conditions générales prestation de service Contrat enfance et jeunesse » de la présente convention.

Pour les actions antérieures, un montant forfaitaire dégressif est appliqué en référence aux financements antérieurs.

Le montant annuel forfaitaire de la Psej est versé en fonction :

- du maintien de l'offre existante avant la présente convention. L'offre existante est décrite en annexes 2 et 3 ci-après de la présente convention ;
- de la réalisation des actions nouvelles inscrites à la présente convention ;
- du niveau d'atteinte des objectifs avec notamment le respect de la règle de financement des actions de développement et de pilotage ;
- du respect des règles relatives aux taux d'occupation ;
- de la production complète des justificatifs.

Ce montant peut être revu en cas :

- d'une anomalie constatée dans le niveau de financement du projet ;
- de non respect d'une clause ;
- de réalisation partielle ou absente d'une action.

La Caf applique un taux de réfaction et notifie au partenaire le montant de la réfaction qui est appliquée.

La valorisation du bénévolat ne peut pas être prise en compte dans le calcul de la Psej.

Territoire : Douai Type de pièce : Convention

N° de gestionnaire: G489C001

Famille de pièce : Monter la convention d'objectif et de gestion

Nature de l'aide : PSEJ Numéro de corbeille : CCDAS CEJ 593.1

#### Les modalités de paiement



Le paiement s'effectue selon les dispositions précisées ci après.

#### Acompte

Un acompte d'un montant égal à 50% du droit prévisionnel de l'année N peut être versé sur demande écrite du gestionnaire après liquidation du droit réel de l'année N-1.

Un acompte peut être versé dès la première année de contractualisation ou de renouvellement du CEJ, sous réserve de la production de la convention signée et d'une attestation de service fait précisant les données d'activité.

#### Régularisation

Sous réserve de réception dans les délais prévus à la présente convention des pièces justificatives mentionnées en son annexe 5, la Caf procède au calcul des sommes réellement dues. Ce qui peut entraîner :

- un versement complémentaire dans la limite des montants forfaitaires prévus à la convention ;
- la mise en recouvrement d'un indu.

Celui-ci est remboursé directement à la Caf ou fait éventuellement l'objet d'une régularisation sur les versements suivants.

L'absence de fourniture de justificatifs au 30 juin de l'année qui suit l'année du droit examiné peut entraîner le non versement du solde, voire la récupération des montants versés.

Le refus de communication de justificatifs peut entraîner la suppression du financement de la Caf et la récupération des sommes versées non justifiées.

## Le suivi des objectifs, des engagements et l'évaluation des actions

Le partenaire s'engage sur la production annuelle de pièces justificatives détaillées en annexe 5 de la présente convention avant le 31 mars de l'année qui suit l'année du droit examiné lesquelles sont indispensables au suivi des objectifs prévus par la convention.

Territoire : Douai Type de pièce : Convention N° de gestionnaire: G489C001

Famille de pièce : Monter la convention d'objectif et de gestion

Nature de l'aide : PSEJ Numéro de corbeille :CCDAS CEJ 593.1

#### Le suivi des objectifs

Chaque année, avant le 31 mars et au plus tard le 30 juin de l'année suivante (N+1), le partenaire s'engage à fournir à la Caf, une information détaillée sur :

- le calendrier des créations de places, leur localisation et le public bénéficiaire ;
- le calendrier des créations d'activités, leur localisation et le public bénéficiaire ;
- le taux d'occupation ou de fréquentation des différentes activités couvertes par la présente convention ;
- le bilan annuel de la mise en œuvre progressive du programme de développement.

Le partenaire s'engage à maintenir le niveau d'accueil existant avant le présent contrat « enfance et jeunesse », décrit en annexe 2 ci-après de la présente convention.

#### Le suivi des engagements et l'évaluation des actions

Les termes de la présente convention font l'objet d'un suivi annuel réalisé en concertation avec le partenaire signataire.

A cet égard, les signataires de la présente convention conviendront conjointement des modalités matérielles permettant la mise en place du suivi des engagements.

Ces modalités pourront prendre la forme d'une rencontre annuelle, d'une instance de coordination ou d'un comité de pilotage.

La Caf procède à l'évaluation des projets qu'elle soutient, dans le cadre d'une démarche partagée.

L'évaluation en fin de contrat a pour objet de rendre compte de la réalisation des objectifs et de l'efficience du contrat « enfance et jeunesse ».

Elle permet l'analyse du fonctionnement des services financés par la Caf, telle que décrit en annexes 6 et 6 bis de la présente convention.

L'évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article ci-dessus « L'objet de la convention », sur l'impact des actions ou des interventions, s'il y a lieu, au regard de leur utilité sociale ou de l'intérêt général.

#### La durée de la convention



La présente convention prend effet au jour de sa signature par l'ensemble des parties, jusqu'au 31 décembre 2018.

- « En cochant cette case, « le partenaire » reconnaît avoir pris connaissance des éléments constitutifs de la présente convention :
- les modalités ci-dessus accompagnées des annexes 1 à 4 et 6 ci-après de la présente convention, dont il est établi un original pour chacun des signataires,
- les « conditions générales prestation de service Contrat enfance et jeunesse (y compris leurs annexes numérotées 4bis, 5 et 6bis) » en leur version de juillet 2015, document disponible sur le site internet « www.caf.fr » de la Caf du Nord

et « le partenaire » les accepte.

Fait à Douai, le 27 janvier 2016, en 3 exemplaires

Présidente du Conseil d'Administration

la Caf du Nord

die LIBRIZZI

Le Maire de Raimbeaucourt Alain MENSION

Le Président de la CMSA du Nord-Pas de Calais Michel BRODEL

43

Territoire : Douai Type de pièce : Convention

N° de gestionnaire: G489C001

Famille de pièce : Monter la convention d'objectif et de gestion

Nature de l'aide : PSEJ Numéro de corbeille : CCDAS CEJ 593.1

## Annexe 1 : Tableau financier récapitulatif

## Annexe 2 : situation de l'offre et perspectives de développement

Annexe 3: fiche(s) détaillée(s) par action

(Toute action bénéficiant d'un financement au titre du Cej, y compris uniquement au titre de la dégressivité (action inéligible maintenue), doit faire l'objet d'une fiche « annexe 3 »).

Territoire: Douai Type de pièce : Convention

N° de gestionnaire : G489C001

Nature de l'aide : PSEJ Famille de pièce : Monter la convention d'objectif et de gestion Numéro de corbeille : CCDAS PSEJ 593.1 MINICACTION AND THE THRENCIAN RECARDITURANTE

Contrat: N° 201503144 Raimbeaucourt CEJ 3

Date d'effet: 01/01/2015

			Module 1 : actions municipales Date d'effet 01/01/2015				
TYPOLOGIE	TYPE ACTION	TYPE ACTION NATURE ACTION	NOM ACTION	2015	MONTANTS P	MONTANTS PSEJ LIMITATIFS	1
	Accueil jeunesse	Accueil jeunes	Accueil jeunes	3 048.86	2 910.99	2 770 78	2 651 87
Actions policy	Accueil jeunesse	ALSH extrascolaire	ALSH été et petites vacances -6/+6 ans	12 692.98	12 957 91	13 222 82	13 582 84
Soliovalies ilonor	Pilotage jeunesse	Poste de coordination	Coordination jeunesse 0.66 etp	8 240 87	8 240 87	8 240 87	0 240 07
	Pilotage jeunesse	Pilotage jeunesse Formation BAFA BAFD	Formation BAFA BAFD	977 70	977 70	02.240,01	0.240,01
	Total actions nouvelles	Illes		24 960 41	25 087 47	25 242 47	36.453.05

Actions antérioures	Accueil jeunesse	Gardene Periscolaire	Accueil matin midi soir	27 521,88	27 521.88	27 521 88	27 521 88
עכמסוום מוונפוופמופם						000000	20,120 12
	Accuell Jeunesse	ALSH extrascolaire	ALSH août et petites vacances +6 ans	5 536.25	5 536 25	5 536 25	5 536 2E
は 一日 の 日 の 日 の 日 の 日 の 日 の 日 の 日 の 日 の 日		The state of the s			021000	07,000	02,000
	otal actions anterier	CLOS		33 058 13	33 058 13	32 058 12	22 050 42
				0: (000 00	00,000	23,000,10	22 020, 12
	Total	degressivité contrat am	érieur	0.00	0.00	000	000
					226	20,0	0,00
			Total MODULE 1	58 018.54	58 145 60	58 270 30	58 511 20
The state of the s		Common representation of the common property	して、これではないのではないできないというというないのできないのできないのできないというないできないできないというというできないというというというというというというというというというというというという		20101	00,00	00.11.00

1	
з	
4	
1	
ı	415
	•
	770
	0)
1	T.
	bage
	0
4	_
	-
1	
	41
	w.
1	
1	-
1	=
1	O
1	~
۱	-
1	-
1	-
1	-
1	
ı	0
1	C
ı	_
ı	
1	-
ł	
ı	do
ı	T.
1	~
ł	22
ı	(D)
ı	=
ı	_
1	_
ı	-
۱	m
t	
ľ	
ı	_
ı	
۱	
ı	
ľ	
ı	
ı	
ı	
ľ	
ı	
ı	
۲	

TOTAL CONTRAT

58 511,38

58 270,30

58 145,60

58 018,54

Fait à Douai, le 27 janvier 2016 La Présidente du Conseil d'Administration

de la Caf du Nord

Lydie MBRIZZI

Fait à Douai, le 27 janvier 2016 Le Président de la CMSA du Nord – Pas de Calais Michel BRODEL

Fait à Douai, le 27 janvier 2016 Le Maire Alain MENSION

HARR MEN

Contrat: N° 201503144 Raimbeaucourt CEJ 3 Date d'effet: 01/01/2015 Module 1 : actions municipales Date d'effet 01/01/2015

					Complete African Line Section 1	Date 0	Date d'effet 01/01/2015	2015								
			2014			2015			2016			2017			2018	
TYPOLOGIE	Nom action	faux occupation	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil	taux unités de capacité occupation référence d'accueil (2) (1) (1)	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil	_	Nombre capacité référence d'accueil (1)	capacité d'accueil	taux Nombre capacité occupation référence d'accueil (1)	Nombre unités de référence (1)		taux occupation (2)	Nombre capacité unités de d'accueil	capacité d'accueil
	Accueil jeunes	46,20 %	2 800	090 9	64,75 %	4 118	6 360	64,75 %	4 118	9 360	64,75 %	4 118	098 9	64,75 %	4 118	6 360
sellevilor sociate	ALSH été et petites vacances -6/+6 ans	92,19 %	52 277	56 704	61,21 %	35 000	57 184	61,21 %	35 000	57 184	61,21 %	35 000	57 184	61,21 %	35 000	57 184
	Coordination jeunesse 0,66 etp					0,66 etp			0,66 etp			0,66 etp	# US		0,66 etp	
	Formation BAFA BAFD					2			2			2			2	
Actions antérieures	Actions antérieures Accueil matin midi soir	86,91 %	78 490	90 312												
référence : 2006	ALSH août et petites vacances + 6 ans	75,23 %	5 176	088 9												

L'annexe 2 comporte 1 page

(2) colonne à remplir uniquement lorsqu'elle correspond à l'année N-1 d'un avenant au Cej

(1) cf. annexe 5.2

Fait à Douai, le 27 janvier 2016 Le Président de la CMSA du Nord - Pas de Calais Michel BRODEL

La Présidente du Conseil d'Administration

de la Caf du Nord

Lydie LIBRIZI

Fait à Douai, le 27 janvier 2016

CAR

Fait à Douai, le 27 janvier 2016 Le Maire de Raimbeaucourt Alain MENSION

FARR WELL

#### Feuille2

#### FICHE PROJET CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Accueil de Jeunes

Nom de la structure :

Accueil jeunes - Maison de Quartier

Adresse:

Rue Marcel Sembat 59283 Raimbeaucourt

Gestionnaire :

Mairie de Raimbeaucourt

Nom du partenaire qui finance l'action (signataire du CEJ) :

Mairie de Raimbeaucourt

#### Descriptif du projet

Cette fiche correspond à l'action ou aux actions inscrite(s) au CEJ sous le nom accueil jeunes

#### Nature du projet :

#### Objectifs:

Les objectifs de l'accueil jeunes reposent sur les objectifs du Projet Educatif Local: pousser les projets visant à developper la citoyenneté et la vie démocratique, faire participer les jeunes à la vie de la Commune et les ouvrir sur le Monde qui les entoure.

#### Descriptif (action, activités prévues, personnel prévu...):

L'ouverture de l'accueil pendant les vacances scolaires permettent aux jeunes de s'ouvrir sur le Monde, de partager, de se respecter, de se responsabiliser, de s'entraider etc. L'équipe encadrante est toujours composée au minimum de 2 animateurs. La mise en place d'ateliers les mercredis après-midi va permettre aux jeunes de se retrouver et de partager ensemble. Les activités sont de toutes les natures (créatives, manuelles, découverte, sportives, etc...)

2014 si l'action existait déjà

Programme and the second secon	
CAPACITE THEORIQUE	
Nombre de jours d'ouverture	93,00
Amplitude d'ouverture par jour	3,00
Nombre d'heures d'ouverture par an	279,00
Nombre de places contractualisées	Entre 20 et 36
Capacité théorique nombre d'heures d'ouverture par an x Nombre de places)	6 060,00
ACTIVITE	
Nombre total d'heures enfants	2800
Taux d'occupation en %	46 20%

35 merc et 58 pvs

FATH FOR

#### Compte de résultat

	CHARGE	S		PRODUITS	
Personnel	are and a second	Lancia de la Companya	13 000,00	Participations familiales	9 165,00
Autres charges	Applement of the		28 928,00	PSO	1 356,60
		Total des charges	41 928,00	MSA	0,00
				Autres subventions	0,00
				Subvention Municipalité	31 406,40
				Conseil Général	0,00
				Total des produits	41 928,00
				Prix de revient par acte ouvrant droit à la PSO (total des charges / nombre total d'heures enfants)	14,97

Total PSEJ versée par la CAF (y compris la dégressivité pour les actions antérieures) :

7288,07

#### PREVISIONNELS

#### Activité prévisionnelle

	2015	2016	2017	2018
		CAPACITE	THEORIQUE	
Nombre de jours d'ouverture	98,00			
Amplitude d'ouverture par jour	3,00			
Nombre d'heures d'ouverture par an	294.00		- 17	
Nombre de places contractualisées	entre 20 et	entre 20 et 36	entre 20 et 36	entre 20 et
Capacité théorique		30	30	36
(nombre d'heures d'ouverture par an x	1	ł	•	İ
Nombre de places)	6 360,00	6 360,00	6 360,00	6 360,00
		PREVISIONS	D'ACTIVITE	
Nombre total d'heures enfants	4 118	4 118	4 118	4 118
Taux d'occupation en %		. ,,,	7110	7 110
(nombre total d'heures enfants/capacité théorique)x100	64,75%	64,75%	64,75%	64,75%

Budgets prévisionnels

(Attention : le total des charges doit être égal au total des produits)

#### **CHARGES**

	2015	2016	2017	2018
Personnel	13 265,31	13 536,03	13 812,28	14 094,16
Autres charges	29 518,29	30 120,78	30 735,49	31 362,78
Total des charges	42 783,60	43 656,81	44 547,77	45 456,94

#### **PRODUITS**

2015	2016	2017	2018
9 352.04	9 542.90	9 737 65	9 936,00
			2 112,53
0,00			0,00
0.00			0.00
31 397,27			33 408,41
0,00	0.00		0,00
42 783,60	43 656,81	44 547,77	45 456.94
10,39	10,60	10,82	11,04
	0,00 31 397,27 0,00 42 783,60	9 352,04 9 542,90 2 034,29 2 073,41 0,00 0,00 0,00 0,00 31 397,27 32 040,50 0,00 0,00 42 783,60 43 656,81	9 352,04 9 542,90 9 737,65 2 034,29 2 073,41 2 112,53 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 31 397,27 32 040,50 32 697,59 0,00 0,00 0,00 42 783,60 43 656,81 44 547,77

Fait à RAIMBEAUCOURT Le 23/11/2015

Nom et qualité : Monsieur Alain MENSION, Maire

Signature

Zone commentaires réservée à la Caf : L'augmentation de la CT entre 2014 et 2015 est calendaire

# FICHE PROJET CONTRAT ENFANCE JEUNESSE Accueil de Loisirs Sans Hébergement EXTRASCOLAIRE

mercredi x vacances x Juillet/Août

Autre période à moins de 6 plus de 6 ans (merci de cocher la case correspondante)

Nom de la structure :

Mairie de Raimbeaucourt

Adresse :

77 place Georges Clémenceau 59283 Raimbeaucourt

Gestionnaire :

Mairie de Raimbeaucourt

Nom du partenaire qui finance l'action (signataire du CEJ) :

Mairie de Raimbeaucourt

THE WAY

#### Descriptif du projet

Cette fiche correspond à l'action ou aux actions inscrite(s) au CEJ sous le nom :

ALSH petites vacances et août + 6 ans (stock) ALSH petites vacances et été - 6 / + 6ans (flux)

#### Nature du projet :

Objectifs:

Objectifs repris dans le Projet Educatif Local. Réponses adaptées aux besoins des familles, participation des familles à la vie de la structure, mise en place et maintien des partenariats et gestion de la structure.

Descriptif (action, activités prévues, personnel prévu...) :

Projets citoyens, relations avec les partenaires et intergénération. Pour les petites vacances et août accueil des enfants de -6 ans et +6ans dans les locaux de l'école Jules Ferry, pour les vacances de juillet dans les locaux de l'école Suzanne Lanoy.

Pour les actions issues d'un Contrat Enfance et/ou Contrat Temps Libres	ALSH petites vacances + 6	ALSH août + 6
Données utilisées pour le calcul de la PS cible et de la dégressivité :		
Actes de l'année de base (existant avant 1er contrat) :	0	0
Actes de l'année de référence (N-1 CEJ1) :	3152	2024
Capacité théorique de l'année de référence :	4000	2880
Dépense nette nouvelle de l'année de référence :	5589,27	6003,89

### 2014 si l'action existait déjà

CAPACITE THEORIQUE	
Nombre de jours d'ouverture	59.00
Amplitude d'ouverture par jour	Entre 8 et
Nombre d'heures d'ouverture par an	10
	1 100,00
Nombre de places contractualisées	Entre 12 et 170
Capacité théorique (nombre d'heures d'ouverture par an x Nombre de places)	
ACTIVITE	56 704,00
Nombre total d'heures enfants	1
Taux d'occupation en %	52277
nombre total d'heures enfants/capacité théorique)x100	92,19%

#### Compte de résultat

CHARGES	111	PRODUITS	
Personnel	10 700 0	PRODUITS	
Autres charges		Participations familiales	10 707,80
	23 368,19	PSO	18 151,75
Total des charges	67 091,03	MSA	0,00
		Autres subventions	0,00
		Subvention Municipalité	38 231,48
		Conseil Général	0,00
		Total des produits	67 091.03
		Prix de revient par acte ouvrant droit à la PSO (total des charges / nombre total d'heures enfants)	1,28

Total PSEJ versée par la CAF (y compris la dégressivité pour les actions antérieures) :

21 791,92

#### PREVISIONNELS

#### Activité prévisionnelle

	2015	2016	2017	2018
Nombre de jours d'ouverture		CAPACITE	THEORIQUE	
	60,00	60.00	60,00	60,00
Amplitude d'ouverture par jour	entre 8 et	entre 8 et	entre 8 et 10	entre 8 et
Nombre d'heures d'ouverture par an	1 287,00			
Nombre de places contractualisées	entre 12 et 170	entre 12 et	entre 12 et	entre 12 et
Capacité théorique (nombre d'heures d'ouverture par an x Nombre de places)	57 184,00	57 184,00	57 184.00	57 184.00
Nombre total d'heures enfants			D'ACTIVITE	
Taux d'occupation en %	35 000	35 000	35 000	35 000
(nombre total d'heures enfants/capacité théorique)x100	61,21%	61,21%	61,21%	61.21%

Budgets prévisionnels (Attention : le total des charges doit être égal au total des produits)

#### CHARGES

Personnel			2015	2016	2017	2018
Autres charges			44 615,14	45 525,66	46 454,86	47 402.80
Addres charges			23 835,55			
	- '	Total des charges			71 253,37	

#### **PRODUITS**

Participations familiales	2015	2016	2017	2018
PSO PSO	7 320,64	7 470,04	7 619,44	7 771,83
MSA	17 290,00	17 622,50	17 955,00	17 955,00
Autres subventions	0,00	0,00	0,00	0,00
Subvention Municipalité	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseil Général	43 840,05	44 745,38	45 678,93	46 970,45
	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des produits	68 450,69	69 837,92	71 253,37	72 697,28
Prix de revient par acte ouvrant droit à la PSO (total des charges / nombre total d'heures enfants)	1,96	2,00	2,04	2,08

Fait à RAIMBEAUCOURT

Le 23/11/2015
Nom et qualité: Monsieur Alain MENSION Maire
Signature

Zone commentaires réservée à la Caf :

#### FICHE PROJET CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

AND AND

Fonction de Coordination

Enfance X Jeunesse Enfance et Jeu	inesse
Nom de la personne qui assure la coordination :	Dubus Justine
Adresse : 77 place Georges Clémenceau 59283 R Gestionnaire : Mairie de Raimbeaucourt	Raimbeaucourt
Nom du partenaire qui finance l'action (signataire du CEJ) :	Mairie de Raimbeaucourt
Descriptif	du projet
Cette fiche correspond à l'action ou aux actions inscrite(s) au Coordination jeunesse 0,66 etp	CEJ sous le nom :
Nature du projet :  Objectifs :	
lise en œuvre des actions inscrites au contrat, suivi des actio e communication et développement de projets sur le Territoire	ns, animation réseau de partenaires, mise en place d'outil e en lien avec la politique jeunesse de la Commune.
Descriptif (action, activités prévues, personnel prévu):	
Itilisation de la maison de quartier, améliorer le service porpos ualification des équipes d'encadrement. Favoriser la communi éveloppement des partenariats.	sé une harmonisation des projets pédagogiques et la ication en créant des outils pour les familles et le

#### **PREVISIONNELS**

#### Activité prévisionnelle

	2015	2016	2017	2018
Nombre d'Equivalent Temps Plein	0,66	0,66	0,66	0,66

#### **Budgets prévisionnels**

(Attention : le total des charges doit être égal au total des produits)

#### **CHARGES**

	2015	2016	2017	2018
Personnel	13 956,15	14 095,71	14 236,67	14 379,04
Autres charges	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des charges	13 956,15	14 095,71	14 236,67	14 379,04

#### **PRODUITS**

	2015	2016	2017	2018
Participations familiales	0,00	0,00	0,00	0,00
PSO	0,00	0,00	0,00	0,00
MSA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres subventions	0,00	0,00	0,00	0,00
Subvention Municipalité	13 956,15	14 095,71	14 236,67	14 379,04
Conseil Général	00	0,00	0,00	0,00
Total des produits	13 956,15	14 095,71	14 236,67	14 379,04
Prix de revient par ETP	21 145,68	21 357,14	21 570,71	21 786,42

Fait à RAIMBEAUCOURT

Le 23/11/2015

Nom et qualité : Monsieur Alain MENSION Maire

Signature

Zone commentaires réservée à la Caf : remontage de l'action en flux 2015 suite consigne Cnaf (révision du pilotage)

# FICHE PROJET CONTRAT ENFANCE JEUNESSE Formation BAFA/BAFD

FARR PERM

Gestionnaire Mairie de Raimbeaucourt

Adresse: 77, place Georges Clémenceau 59283 Raimbeaucourt

Nom du partenaire qui finance l'action (signataire du CEJ) : Mairie de RAIMBEAUCOURT

#### Descriptif du projet

Cette fiche correspond à l'action ou aux actions inscrite(s) au CEJ sous le nom :

- Formation BAFA- BAFD

#### Nature du projet :

Objectifs:

Professionnaliser le personnel communal existant - 2 formations/an - Développer la qualité des accueils

Descriptif (action, activités prévues, personnel prévu...):

2 formations/an pour le personnel communal. Prise en charge de la totalité du coût de formation BAFA soit 840€ par stagiaire.

#### PREVISIONNELS

#### Activité prévisionnelle

The state of the s	2015	2016	2017	2018
Nombre de stagiaires	2	2	2	2
Pour : (cocher une ou plusieurs cases)				
ALSH été	X	X		
ALSH petites vacances	х		х	×
SH mercredi/ week-end				
ALSH périscolaire		Х	х	х
Accueil jeunes				
Séjours vacances				

#### **Budgets prévisionnels**

(Attention : le total des charges doit être égal au total des produits)

#### CHARGES

	2015	2016	2017	2018
Personnel	0,00	0,00	0.00	0,00
Autres charges	1 680,00	1 680,00	1 680,00	1 680.00
Total des charges	1 680,00	1 680,00	1 680,00	1 680,00

#### **PRODUITS**

No.				
	2015	2016	2017	2018
Participations familiales	0,00	0,00	0,00	0,00
PSO	0,00	0,00	0,00	0,00
MSA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres subventions	0,00	0,00	0,00	0,00
Subvention Municipalité	1 680,00	1 680,00	1 680,00	1 680,00
Conseil Général	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des produits	1 680,00	1 680,00	1 680,00	1 680,00
Prix de revient par stagiaire	840,00	840,00	840,00	840,00

Fait à RAIMBEAUCOURT

Le 09/12/2015

Nom et qualité: Monsieur Alain MENSION Maire

Signature

Zone commentaires réservée à la Caf :

#### Feuille2

HATTER WEEK

# FICHE PROJET CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Garderie Périscolaire (non habilitée DDCS)

x Enfants de moins de 6 ans x Enfants	s de plus de 6 ans
(merci de cocher la case correspondante)	
Nom de la structure : Garderie périscolaire  Adresse : 77 place Georges Clémenceau 59283 R  Gestionnaire : Mairie de Raimbeaucourt	aimbeaucourt
manio do italinocadodaj	
Nom du partenaire qui finance l'action (signataire du CEJ)	Mairie de Raimbeaucourt
Description	f du projet
Cette fiche correspond à l'action ou aux actions inscrite(s) a - Accueil matin midi soir	au CEJ sous le nom :
Notice divine in	
Nature du projet : Objectifs :	
Basés sur le Projet Educatif Local: - Favoriser les projets pondémocratique Considérer l'enfant dans sa globalité en res la cohérence et la lisibilité de l'offre éducative.	our le développement à la citoyenneté et la vie spectant son rythme et ses spécificités Améliorer l'acès,
Descriptif (action, activités prévues, personnel prévu):	
Activités libre choix (coloriages, jeux de société,) - Achat réglementaires - Formation des personnels. Garderie - 6 an FERRY - Garderie matin du lundi au vendredi 7h15-8h30, p 13h05, garderie soir lundi mardi jeudi vendredi 15h30-19h00	s école Suzanne LANOY - Garderie +6 ans école Jules pause méridienne lundi mardi jeudi et vendredi 11h30-
as a	
Pour les actions issues d'un Contrat Enfance et/ou Contrat Données utilisées pour le calcul de la PS cible et de la dégri	Temps Libres
Actes de l'année de base (existant avant 1 <sup>er</sup> contrat) :	12
Actes de l'année de référence (N-1 CEJ1) :	0 78490
Capacité théorique de l'année de référence :	90312
Dépense nette nouvelle de l'année de référence :	49357,91

#### 2014 si l'action existait déjà

CAPACITE THEORIQUE	
Nombre de jours d'ouverture	171,00
Amplitude d'ouverture par jour	Entre 1,15 et 4,74
Nombre d'heures d'ouverture par an	1 872,89
Nombre de places contractualisées	Entre 60 et 80
Capacité théorique (nombre d'heures d'ouverture par an x Nombre de places)	131 102,00
ACTIVITE	131 102,00
Nombre total d'heures enfants	40 445
Taux d'occupation en % (nombre total d'heures enfants/capacité théorique)x100	30,85%

#### Compte de résultat

CHARGES		PRODUITS	
Personnel	30 353,29	Participations familiales	7 571,20
Autres charges	17 678,60		13 151,90
Total des charges	48 031,89	MSA	0,00
		Autres subventions	0,00
		Subvention Municipalité	27 308,79
		Conseil Général	0,00
		Total des produits	48 031,89
		Prix de revient par acte	
		(total des charges / nombre total	
		d'heures enfants)	1,19

Total PSEJ versée par la CAF (y compris la dégressivité pour les actions antérieures) :

27521,88

#### PREVISIONNELS

#### Activité prévisionnelle

	2015	2016	2017	2018
		CAPACITE T	HEORIQUE	
Nombre de jours d'ouverture	176,00	176,00	176,00	176,00
Amplitude d'ouverture par jour	entre 1.25 et	entre 1.25	entre 1.25	entre 1.25
- Internation of the parties of the	3.50	et 3.50	et 3.50	et 3.50
Nombre d'heures d'ouverture par an	1796,60	1796,60	1796,60	1796,60
Nombre de places contractualisées	entre 60 et	entre 60 et	entre 60 et	entre 60 et
	80	80	80	180
Capacité théorique				•
(nombre d'heures d'ouverture par an x		<u> </u>		
Nombre de places)	131 079,00	131 079,00	131 079,00	131 079,00
	1	PREVISIONS	D'ACTIVITE	
Nombre total d'heures enfants	93 662	93 662	93 662	93 662
Taux d'occupation en %				
(nombre total d'heures enfants/capacité théorique)x100	71,45%	71,45%	. 71,45%	71,45%

**Budgets prévisionnels** 

(Attention : le total des charges doit être égal au total des produits)

#### CHARGES

	2015	2016	2017	2018
Personnel	30 972,74	31 604,84	32 249,84	32 908,00
Autres charges	17 059,15	17 407,29	17 762,54	18 125,04
Total des charges	48 031,89	49 012,13	50 012,38	51 033,04

#### **PRODUITS**

2015	2016	2017	2018
7 725,71	7 883,38	8 044,27	8 208,44
0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00
40 306,18	41 128,75	41 968,11	42 824,60
, 0,00	0,00	0,00	0,00
48 031,89	49 012,13	50 012,38	51 033,04
0,51	0,52	0,53	0,54
	7 725,71 0,00 0,00 0,00 40 306,18 0,00 48 031,89	7 725,71 7 883,38 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 40 306,18 41 128,75 0,00 0,00 48 031,89 49 012,13	7 725,71 7 883,38 8 044,27 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00

Fait à RAIMBEAUCOURT

Le 23/11/2015

Nom et qualité : Monsieur Alain MENSION, Maire

Signature

Zone commentaires réservée à la Caf : Action stock CT de 90312 et 78490 actes en contractuel / Garderie périscolaire passée en ALSH déclaré en 2014. Renouvellement de l'action en garderie périscolaire suite instruction guide méthodo V9 p 66 / / compte de résultat proratisé en fonction du nombres d'actes PSO dans les dossiers 201130283 et 201130284.



# **DIAGNOSTIC**

Renouvellement CEJ 2015-2018

Commune de RAIMBEAUCOURT

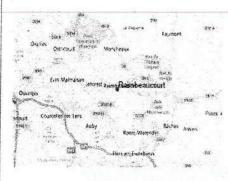
# **SOMMAIRE**

- I. Présentation du Territoire
  - 1. Caractéristiques locales
  - 2. Situation démographique et socioéconomique
- II. Analyse de l'offre et des besoins
  - 1. Les structures
- III. Les enjeux sur le territoire Communal

# I. <u>Présentation du Territoire</u>

## 1. Caractéristiques locales





La Commune de Raimbeaucourt se trouve dans la région Nord Pas de Calais, rattachée à la Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD), elle est, depuis 2015, reliée au Canton d'Orchies.

La Commune a une superficie de 1 108 hectares et compte une population totale de 4 230 habitants, avec une densité de 381.77 habitants par km².

La Commune reste rurale et attire de nouveaux habitants, attirés par sa proximité des grandes villes comme Douai et Lille. Elle offre à sa population une proximité des axes routiers et autoroutiers importants ainsi que des gares qui restent assez proches comme la gare ferroviaire de Douai. L'aéroport de Lesquin est quant à lui a environ 30 minutes de route.

#### \* Urbanisme

En terme d'urbanisme la Commune souhaite développer et moderniser ses équipements tout en préservant son aspect rural. La création du lotissement du Chemin Vert comptant 28 parcelles a permis à de nouveaux habitants de s'installer. Le Projet Local d'Urbanisme approuvé en décembre 2014 relève pendant son étude les secteurs à mettre en valeur ou à aménager.

#### \* Equipements et services

La mairie de Raimbeaucourt se situe dans le centre du village. Elle possède les mêmes compétences que toutes les mairies en France.

- √ les fonctions d'état civil : enregistrement des mariages, naissances et décès...
- √ les fonctions électorales : organisation des élections, révision des listes électorales...
- √ l'action sociale: gestion foyers de personnes âgées; aide alimentaire, emploi,...
- ✓ **l'enseignement :** depuis la loi Ferry de1881, l'école primaire est communale, la commune gère la construction, l'entretien et l'équipement des établissements
- √ l'entretien de la voirie communale
- √ l'aménagement : logement social, zones d'activité, assainissement, protection des sites...
- √ la protection de l'ordre public grâce aux pouvoirs de police du maire.

#### \* L'enseignement

La commune a la charge des écoles publiques. Elle en est propriétaire et en assure la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement.

La commune de Raimbeaucourt dispose de trois écoles qui proposent des services de garderie et de restauration scolaire.

Les trois écoles comptaient 392 élèves à la rentrée 2015-2016 :

Ecole Maternelle Suzanne Lanoy (publique): 137 élèves ;

Ecole Primaire Jules Ferry (publique) : 198 élèves ;

Ecole Maternelle et Primaire Victor Hugo (publique) : 57 élèves.

La ville de Raimbeaucourt propose les services nécessaires pour accueillir les élèves de la maternelle au primaire. Ils rentrent généralement ensuite au collège à Roost-Warendin puis au Lycée à Douai.

La ville de Raimbeaucourt propose de nombreux équipements à ses habitants :

- ✓ Salle des fêtes ;
- ✓ Salle Polyvalente Gilles Dutilleul;
- √ Salle Jacques Brel (musique, croix rouge et services techniques);
- √ Salle de Sports Raymond Dapvril;
- √ Stade de football et city stade;
- √ Complexe de tennis couvert et terrain extérieur ;
- √ Boulodrome;
- √ Terrain multisports;
- ✓ Centre culturel (bibliothèque et cyber centre);
- √ Terrain de Pétanque au Bas Liez.
- ✓ Centre Communal d'Actions Sociales

## \* Vie économique locale

La commune dispose de diverses entreprises et divers artisans, de différents domaines, comme des entreprises du bâtiment, des paysagistes, une entreprise de météorologie, un ébéniste. Elle dispose aussi de nombreux commerces de proximité sur son centre, un supermarché, une auto-école, un bar, une boucherie, une boulangerie, des salons de coiffures et détente, un garage. Enfin, la commune dispose de nombreux producteurs locaux qui mettent en avant les produits cultivés sur les terres du village, une sapinière, trois fermes, un éleveur de porcs.

# 2. Situation démographique et socioéconomique

#### \* Caractéristiques de la Commune

Population	4230
Densité de population	381.77
Pourcentage d'hommes	49%
Pourcentages de femmes	51%
Naissances domiciliées en 2014	59
Décès domiciliés en 2014	50

Source: INSEE 2014

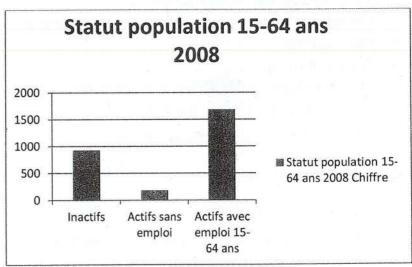
#### \* Caractéristiques population

#### Population totale par sexe et âge regroupé

1		
RP2012 expl	oitation princ	cipale.
63	48	111
61	55	116
110	118	227
206	165	371
153	163	316
344	326	670
481	468	949
299	302	601
198	288	486
69	175	244
1 984	2 107	4 091
	63 61 110 206 153 344 481 299 198 69	61 55 110 118 206 165 153 163 344 326 481 468 299 302 198 288 69 175

En 2012, la tranche d'âge la plus représentative est celle des 40-54 ans, avec une part de 23% pour l'ensemble de la population. La tranche des enfants de 3 à 10 représente elle 9% de la population totale, et la tranche des adolescents de 11 à 17 ans représente elle 10% de la population totale Raimbeaucourtoise.

#### Source INSEE 2012



# Commune de résidence/lieu d'emploi 2008



- 國 Hors France
- Autre région
- 圖 Autre département
- . ■ Département de résidence
- Même commune

La population Raimbeaucourtoise est majoritairement de la population active avec emploi. Seuls 2% de la population active travaille dans la commune de résidence, cela signifie donc que le reste de la population active doit, pour le travail, effectuer des déplacements, de courte ou de longue durée.

#### \* Caractéristiques familles

Composition des	familles	
	2012	%
Ensemble	1148	100
Couples avec enfant(s)	531	46.2
Familles monoparentales	117	10.2
Couples sans enfant	501	43.6

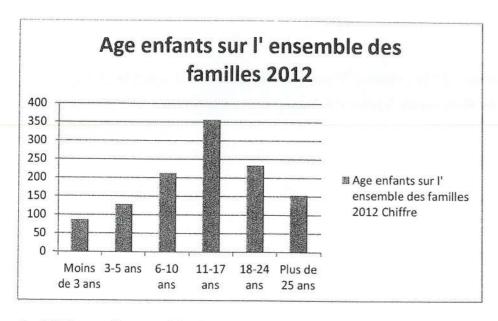
Source INSEE 2012

Quasiment la moitié des familles de la Commune sont des couples avec enfant(s). Les familles monoparentales représentent elles 10% de l'ensemble des familles.

Familles selon le nombre d'enf	ants de moins de	25 ans
	2012	%
Ensemble	1148	100
Aucun enfant	601	52.3
1 enfant	227	19.7
2 enfants	213	18.5
3 enfants	75	6.5
4 enfants ou plus	33	2.8

Source INSEE 2012

En 2012, sur l'ensemble des 1148 familles, un peu plus de la moitié sont des familles sans enfant. La part de « familles nombreuses » représente elle en tout environ 108 familles soit 8% de l'ensemble.



En 2012, sur l'ensemble des 1148 familles, 31% ont des enfants de 11-17 ans. Cette tranche d'âge représente la part la plus importante de répartition des familles de la Commune.

Ces données démographiques et socioéconomiques présentées ci-dessus justifient bien la réponse de la Commune en termes d'offre éducative. Elle essaye de répondre le plus possible aux besoins des familles et de leurs attentes au niveau des temps d'accueil.

Bien que la tranche d'âge des enfants et des adolescents ne soit pas la plus démonstrative de l'ensemble de la population, la Commune se doit de proposer un large panel d'activités et d'accueil pour le bon développement de sa population, de moins de 3 ans à 25 ans et plus. De plus, la population active de la Commune de plus de 80%, a ellemême des enfants et recherche des solutions pour l'accueil de leurs enfants, ce sur une durée importante pour les familles qui ne travaillent pas forcément à proximité du lieu de résidence comme pour plus de 90% de celle-ci.

#### \* Caractéristiques sociales

Résidences principale	s selon le statut d'occu	oation
	2012	%
Ensemble	1548	100
Propriétaires	1175	75.9
Locataires	342	22.1
Autre	31	2

Source INSEE 2012

La majeure partie de la population Raimbeaucourtoise est propriétaire de sa résidence. La part de locataires est tout de même à prendre en compte puisqu'elle représente 22% de l'ensemble.

Nous évaluons, selon les données de la Caisse d'Allocation Familiales (Décembre 2014), un nombre de 140 allocataires du Revenu de Solidarité Active sur la Commune, soit 21.8% de la population allocataire.

# II. Analyse de l'offre et des besoins en Enfance Jeunesse

#### 1. Structures

## \* Nombre de structures et répartition sur la Commune

Petite Enfance	✓ Association « Ainsi Font »
Enfance – Jeunesse	<ul> <li>✓ 1 centre d'accueil périscolaire</li> <li>✓ Accueils de loisirs pendant les vacances scolaires sauf Noël à partir de 3 ans</li> </ul>
Jeunesse 3	✓ Maison de Quartier

La Commune offre à ses habitants un choix en terme d'accueil, ce pour toutes les périodes scolaires et en périodes de vacances, sauf Noël. Les structures restent les mêmes et permettent aux familles et aux enfants de se repérer et de connaître les lieux. Par contre, depuis 2014, la Commune est dépourvue de structures pouvant accueillir la Petite Enfance de moins de 3 ans, des enfants qui ne fréquentent pas les accueils de loisirs. En effet, auparavant le Relai d'Assistantes Maternelles et la Garderie « Les Galopins » étaient présents sur la Commune mais ils n'étaient plus en adéquation avec les besoins des familles et les volontés municipales, le service ne fonctionnait que pour 2 ou 3 enfants et connaissait toujours une baisse au fil du temps. Il existe maintenant depuis 2014 l'association « Ainsi Font » qui est une association créée par des assistantes maternelles qui proposent des matinées d'activités auxquelles les familles peuvent s'inscrire. Elle compte 9 assistantes maternelles qui mettent en place des permanences 2 jours par semaine pendant 2 heures dans la salle du CCAS de la Commune. L'association tient à pratiquer, promouvoir et organiser des activités liées à la petite enfance.



# \* Données quantitatives des structures

	Capacités d'accueil	Taux d'occupation 2014-
		2015
ALSH « petites vacances » et « Août «	24 enfants<6 ans 48 enfants>6 ans	Moyenne 2014-2015 : 24 <6ans 35>6 ans
ALSH « Juillet »	45 enfants <6ans 170 enfants 6-11 ans 35 enfants 12-15 ans	Moyenne 2014-2015 : 45 <6 ans 90 6-11 ans 20 12-17 ans
GARDERIE PERISCOLAIRE Suzanne Lanoy + Victor Hugo Moins de 6 ans	60 enfants	Moyenne 2014-2015 : 20 enfants Matin 20 enfants Soir
GARDERIE PERISCOLAIRE Jules Ferry + Victor Hugo Plus de 6 ans	80 enfants	Moyenne 2014-2015 : 40 enfants Matin 50 enfants Soir
MAISON DE QUARTIER Mercredis	20 adolescents/jeunes	Moyenne 2014-2015 : 3 adolescents/jeunes
APP Activités Pédagogiques Périscolaires Suzanne Lanoy + Victor Hugo Moins de 6 ans	60 enfants	Moyenne 2014-2015 : 40 enfants tous les soirs de la semaine
APP Activités Pédagogiques Périscolaires Jules Ferry + Victor Hugo Plus de 6 ans	80 enfants	Moyenne 2014-2015 : 50 enfants tous les soirs de la semaine
Pause Méridienne Suzanne Lanoy	98 enfants	Moyenne 2014-2015 : 69 enfants chaque midi
Pause Méridienne Jules Ferry	144 enfants	Moyenne 2014-2015 : 125 enfants chaque midi
Pause Méridienne Victor Hugo	42 enfants	Moyenne 2014-2015 : 29 enfants chaque midi

### \* Analyse qualitative des structures

### LOCAUX

- ✓ La Maison de Quartier et ses aménagements qui accueillent les adolescents et les jeunes est en bon état.
- Les locaux utilisés pour les ALSH « petites vacances » (Ecole Jules Ferry) : la salle polyvalente est fonctionnelle et en bon état, ainsi que la pièce qui sert de bureau qui est en plus est communicante avec cette grande salle d'activités, elle est un réel point positif. Par contre, les préfabriqués sont eux en très mauvais état (humidité, coulées d'eau, dalles de plafond abîmées, mauvaises odeurs, mauvaise isolation...), cette situation doit s'améliorer de par leur démolition une fois la nouvelle école terminée. L'espace extérieur de l'école est aussi un point positif puisqu'il met à disposition une cour en macadam, un préau et un terrain d'herbe.
- ✓ Les locaux utilisés pour l'ALSH « Juillet » (Ecoles Jules Ferry et Suzanne Lanoy) : pour l'école Jules Ferry le bilan est le même que précédemment. En ce qui concerne l'école Suzanne Lanoy, celle-ci nous permets de bien séparer les groupes selon les tranches d'âges. L'accès à la salle de motricité est aussi un grand point positif. Les locaux sont fonctionnels et conviennent tout à fait au déroulement et l'organisation de l'ALSH. Certains petits travaux de « rénovation » et de remise en état seraient néanmoins envisageables.
- ✓ Les locaux de la garderie périscolaire maternelle (Ecole Suzanne Lanoy) : la garderie est en elle-même fonctionnelle de par ses 2 salles, le coin cuisine et l'étage (stockage). Les locaux de la garderie élémentaire (Ecole Jules Ferry) : les préfabriqués ne sont pas adaptés à l'accueil de tous les enfants inscrits, qui peut atteindre les 50/55 enfants par jour, il y a un réel manque de place et de mobiliers.
- ✓ Les locaux pour les APP maternelle (Ecole Suzanne Lanoy): le fait de devoir utiliser les salles de classe n'est pas forcément évident et demande une organisation conséquente, en effet, parfois les groupes peuvent se retrouver sans accès aux salles de classes, occupées ou installées pour le lendemain par les enseignants.
- ✓ Les locaux pour les APP élémentaire (Ecole Jules Ferry) : la salle polyvalente est fonctionnelle pour un seul des deux groupes, des difficultés sont rencontrées pour installer l'autre groupe qui est dans la salle des professeurs qui est trop petite pour accueillir 25 enfants.

### **ACCESSIBILITE DES STRUCTURES**

- ✓ Les sites sont bien répartis puisqu'ils sont tous au centre de la Commune, proches voir dans les écoles.
- ✓ La Maison de Quartier, excentrée ne permets pas à tous les adolescents de s'y rendre, par exemple en cas de mauvais temps.
- ✓ Des aménagements pour les personnes à mobilité réduite sont encore à prévoir bien que les locaux ont déjà connu certains aménagement (rampes, toilettes,...).

### **EVOLUTION DE LA FREQUENTATION**

- ✓ La fréquentation des jeunes en maison de quartier a connu une grosse diminution en 2014 en raison de difficultés pédagogiques de l'équipe.
- ✓ La fréquentation aux ALSH pour les moins de 6 ans continue à évoluer dans le bon sens, la tranche d'âge 3-6 ans reste cette fois encore la tranche la plus importante.
- ✓ La fréquentation aux ALSH pour les 6-8 ans est elle aussi en augmentation et continue d'évoluer à la hausse.
- √ Néanmoins, la fréquentation pour les enfants de la tranche des 12 ans et plus diminue du fait que certains enfants ont basculé au secteur ados-jeunes, qui accueille les enfants dès la rentrée au collège.
- ✓ Au niveau du périscolaire, notamment les Activités Pédagogiques Périscolaires, le nombre d'inscriptions et le nombre d'enfants fréquentant ce service, reste toujours le même. Pour la garderie périscolaire, le nombre d'enfants inscrits en élémentaire continue d'augmenter.

### HORAIRES, AMPLITUDE HORAIRE

✓ Les horaires d'ouverture des différentes structures permettent une bonne couverture des besoins des familles, tôt le matin et tard le soir. De plus ces plages horaires sont toujours les mêmes pour n'importe quel service.

### **TARIFICATION**

- ✓ Le prix des accueils que ce soit en ALSH ou en périscolaire ont été votés et arrêtés en Conseil Municipal et sont maintenant unifiés. Ils sont établis selon le quotient familial du foyer.
- ✓ Pour les ALSH, les tarifs sont identiques quel que soit la période : de 3.20€ à 4.80€ la journée sans le repas et sans la garderie.
- ✓ Pour le périscolaire, le forfait est le même pour les APP que pour la garderie, de 0.40€ à 0.60€ de l'heure.

### COMPOSITION ET QUALIFICATION DE L'EQUIPE

- ✓ Les équipes sont organisées de façon à respecter la réglementation d'encadrement et de qualification.
- ✓ La direction est assurée à l'interne par les 2 mêmes directrices pour toutes les structures.
- ✓ Les réunions de travail organisées de façon habituelle et ponctuelle permettent à l'équipe de se concerter, de discuter, d'analyser et de travailler ensemble pour le bon déroulement des services.
- ✓ Au niveau des formations, la Commune s'engage à financer 2 formations BAFA par an. L'équipe de direction a quant à elle l'intention d'envoyer le personnel en formation de manière ponctuelle et sur des formations thématiques afin de professionnaliser l'équipe en général.

### PROJET EDUCATIF ET PROJETS PEDAGOGIQUES

- ✓ Il existe un Projet Educatif Local qui sert de base pour l'écriture des projets pédagogiques. Celui-ci est consultable sur le site internet de la Commune.
- ✓ Des projets pédagogiques existent pour chaque structure et reprennent les mêmes objectifs pédagogiques que ceux émanant du projet éducatif. Ces projets pédagogiques sont eux aussi consultables par les familles.
- ✓ Il existe un projet spécifique pour la jeunesse.

### PLACE DONNEE AUX FAMILLES

✓ Les services sont ouverts aux familles, les parents savent que l'équipe est là pour échanger avec eux, l'équipe de direction qui est sur place pour les ALSH mais en mairie pendant les périodes scolaires est aussi à leur écoute. Pendant les ALSH des petites vacances, les familles sont invitées à une journée inter génération, l'expérience n'est tenue que dans la tranche d'âge des 3-6 ans puisque c'est dans cette tranche que le plus de parents se déplacent.

### **NIVEAU DE SATISFACTION DES PARENTS, ENFANTS ET JEUNES**

- ✓ Le niveau de satisfaction est bon, surtout concernant la qualité d'accueil, le dynamisme et la volonté de l'équipe (sorties, activités, motivation, nouveautés,...).
- ✓ Le service proposé aux familles répond à leurs attentes en termes de qualité d'accueil, de plages horaires, de flexibilité, communication, disponibilité,.....
- ✓ Les enfants souhaitent se réinscrire et prennent du plaisir pendant les accueils, ils demandent eux-mêmes parfois quand est ce que se font les inscriptions.
- ✓ Au niveau de la jeunesse, nous avons perdu beaucoup de jeunes, il reste toujours un noyau qui revient pendant les vacances, mais aucun le mercredi après-midi. Ils se

disent lassés des activités qui reviennent régulièrement et réclament de la nouveauté.

Le Contrat Enfance Jeunesse connait des modifications, en terme de coordination Enfance, la Commune a souhaité mettre fin au Relai d'Assistantes Maternelles ainsi qu'à la Halte-Garderie « Les Galopins ». Elle continue de mettre l'accent sur la coordination jeunesse en dynamisant et en améliorant la qualité de ses accueils de loisirs, ses accueils jeunes et le périscolaire.

## III. Les enjeux sur le territoire communal

Objectifs	Finalités	Actions
Redynamiser l'Accueil Jeunes	Améliorer le taux de fréquentation     Elargir l'offre : activités, séjours,     Fédérer les ados-jeunes autour d'un projet     Attirer, intéresser, fidéliser	Actions  Maintien des mercredis après-midi en Maison de Quartier avec activités Diversification des activités et sorties Création d'événement dans la Commune Carte Maison de Quartier pour les cotisations Ramassage le mercredi avec le 9 places Optimisation de l'utilisation de la Maison de Quartier et
Assurer la continuité de l'offre pendant les vacances scolaires	Améliorer le service proposé en optimisant le fonctionnement	personnalisation  Maintien du nombre de jours d'ouverture des ALSH Elaboration de programmes Continuer de développer l'organisation interne Harmonisation des projets pédagogiques Maintien du dynamisme existant Qualification de l'équipe Développement des accueils en termes de sorties et d'activités
Améliorer la communication de l'offre d'accueil sur la Commune	• Favoriser la communication (familles, nouveaux arrivants,)	<ul> <li>Création d'un livret         récapitulatif de l'offre         éducative sur la Commune</li> <li>Création du Flyer pour         l'Accueil Jeunes et la Maison         de Quartier</li> <li>Valorisation et utilisation         optimisée des outils de         communication existants         (profil Facebook, blog,         bulletin municipal, site         internet)</li> </ul>
Etablir et développer les partenariats  Amélioration des locaux	<ul> <li>Proposer une offre complète de qualité, complément enrichissant</li> </ul>	Offre sportive et éducative avec les associations communales
	<ul> <li>Pouvoir accueillir les enfants dans des locaux adaptés</li> </ul>	<ul> <li>Nouvelle école</li> <li>Utilisation des bâtiments libérés : répartition et adaptation</li> </ul>
Création d'une structure dédiée à la Petite Enfance mais aussi à l'Enfance et la Jeunesse	<ul> <li>Proposer un accueil Petite</li> <li>Enfance en priorité</li> </ul>	Projet de création d'une ludothèque

### DONNEES POUR LES DIAGNOSTICS CEJ

COMMUNE DE :

RAIMBEAUCOURT

EPCI:

CA DU DOUAISIS

TERRITOIRE DE:

DOUAI

DONNES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES	Come	une	EPC	1	Territo	olre	Département d	u Hord
Données allocataires au 31 Décembre N-1 (2014)	Nb .	96	Nb	0/0	Nb	96	Nb	96
Potentiel financier 2013 (source: DGFIP)	2 851 166		141 947 607		201 220 873		2 685 615 856	
Population municipale 2012 en vigueur au ter lanvier	4 091		151 489		248 077		* 2 587 128 E	
2015 (source: INSEE) Population municipale 2010 (source: INSEE)	4 126				248 609		2 576 770 51115	
Total population DGF 2013	4 185		152 206 155 898		253 899		2 631 967	
Potentiel financier par habitant (potentiel	- F				171		Wall Company	
financier / pop DGF 2011)	681		911		793		1 020	
Allocataires CAF	643		31 346		48 933		546 143	
Allocataines MSA	5		265		580		6053	
Personnes couvertes (taux sur la basa de la pop nounicipale)	1 743	42,6%	82 140	50,2%	132 917	53,6%	1 421 437	54,99
Bénéficiaires potentiels d'action sociale (œux sur la pop alocataire)	368	57,2%	17 268	56,5%	28 433	58,1%	297 238	54,49
Allocataires avec enfant(s)	375	58,3%	17 658	57,4%	29 018	59,3%	303 000	55,59
Couples avec enfant(s) (taux sur la base des afocatains avec enfant(s))	302	80,5%	12 373	23,6%	20 872	71,9%	212 836	70,29
Monoparents (taux sur la base des allocataires avec erfant(s))	73	19,5%	5 285	52,6%	8 146	28,1%	90 164	29,89
_	Comm	utie [	EPC	r	DT		Département d	u Nord
Families nombreuses (trux sur la base des allocataires avec enfant(s))	79	21,1%	4752	23,6%	7 762	26,7%	81 886	27,09
Monoparents avec 3 enfants et plus (taux sur la base des monoparents)	NS	#VALEUR !	1 054	26,3%	1 610	19,8%	17 772	19,79
Couples avec enfant(s) RSA droit commun *	21	7,0%	1 913	15.5%	2 993	14,3%	26 976	12.79
Couples avec enfant(s) RSA socie *	6	2,0%1	869	7,0%	1 351:	6,5%	12 615	5,99
Couples avec enfant(s) RSA socie et activité *	NS	#VALEUR !	264	2,1%	381	1,8%	3 642	1,79
taux sur la base des couples avec enfants								Œ.W
Monoparents RSA droit commun *	33!	45,2%	3 029	57,3%	4 532	\$5,6%	47 415	52,69
Monoparents RSA socie *	18;	24,7%	2 145	40,6%	3 218	39,5%	33 886	37,69
Monoparents RSA socie et activité *	N5	#VALEUR 1	308	5,8%	441	5,4%	4 407:	4,99
taux sur la base des monoparents	375*.		1000	130/00	100	1.00		
Families avec enfant(s) de 0 à 5 ans révolus	185		8 635		14 023		148 943	
Familles avec enfant(s) de 6 à 17 ans révolus	268 [		12 361		20 496		211 008	
Valssances domiciliées (source: INSEE)	Commi	ine	EPC	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	DT		Département d	
Naissances domicilièes 2013		35		2 103		3 233		36 35
Naissances domiciliées 2012 Naissances domiciliées 2011		41		2 015 2 162		3 306 3 432		36 49 36 65
Naissaires dominies 2011				to an expension to		3 432		
	Contril	ine :	EPC	i	OT		Département d	u Nord
Enfants et jeunes au 31 Décembre N-1 (2014)	ND	%	Nb	9/6	Nb i	%	Nb -	%
nfants de 0 à 2 ans révolus *	126	18,4%	5 872	17,8%	9 412	17,3%	102 807	18,09
nfants de 3 à 5 ans révolus *	1071	15,6%	5 584	17,0%	9 191	16,9%	97 938	17,19
fotal des enfants de 0 à 5 ans révolus *	233	34,1%	11 456	34,8%	18 603	34,2%	200 745	35,29
infants de 6 à 11 ans révolus *	231	33,8%	11 210	34,1%	18 646	34,3%	193 643	33,99
nfants de 12 à 17 ans révolus *	220	32,2%	10 246	31,1%	17 137	31,5%	176 718	30,99
otal des enfants de 6 à 17 ans révolus *	451	65,9%	21 456	65,2%	35 783	65,8%	370 361	64,89
Otal des enfants de 0 à 17 révolus Taux calculé sur la base du total des enfants de 0 à 17 na révolus	684	100,0%	32 912	100,0%	54 386	100,0%	571 106	100,0%
infants de 0 à 5 ans révolus au 31 Décembre N-1 (2014)	Moins d'1 an	1 an révolu	2 ans révolus	3 ans révolus	4 ans révolus	5 ans révolus		
					33			

PRESTATIONS LIEES A L'ENFANCE ET A LA JEUNESSE Nombre d'enfants de 0 à 5 ans révolus <u>dont les parents sont bénéficiaires au 31 Décembre N-1 (2014)</u> :

		Commune			EPCI		DT		Dép	artement du Nord
	Nb	1	40	Nb	9∕0	ND		%	Nb	1 %
Enfants bénéficiaires de l'ARS		235		1000	15 601 ###################################		5 257			244 098
Enfants de 0 à 2 ans révolus bénéficiaires de I/AEEH Enfants de 3 à moins de 6 ans bénéficiaires de I/AEEH		0			21	-	30 166			1 465

Donnes Socio-Economiques	ů:	41,	21	22	20			20
Activité au 31 Décembre N-1 (2014)	Commune		EPCI		DT		Départeme	at du Ward
Taux d'activité des 25/49 ans (¿locataires ou constituté) avec emploi ou chômeur) (taux sur la base des	<u>Nb</u> :	- %	Nb .	%	Nb :	%	Nb	%
23-49 and selon to secto)	i						1	
Hommes 25 à 49 ans	339		14 930 2000	MARKAR PARK			i	
dont hommes actifs	296	87,3%	12 172	81.5%				
Femmes 25 à 49 ans	384 75 11		17 068 HHGH	ASSESSED FOR PROPERTY OF THE PARTY OF THE PA	20 287	83,5%	211 299	82,39
dont femmes actives	278	72,4%	10 824	63.4%	27 833		294 187	
Familles où les 2 parents ou le monoparent sont actifs avec un emploi (taux surts base du nb de familles action fâge des cofants)			19.023	03,476	18 081	65,0%	199589	67,89
d'enfants âgés de 0 à 5 ans révolus	119	64,3%	3 773	43,796	- !			
d'enfants âgés de de 6 à 17 ans révolus	192	71,6%	6 178	50.0%	6 475	46,2%	72 275	48,5%
Enfants dont les 2 parents ou le parent unique sont actifs avec un emploi (tate ur la base du ob d'enfants selon la tranche d'âge)				30,016.	10 651	52,0%	114 918	54,5%
de 0 à 2 ans révolus	73:	57,9%	2 278	38,8%	444			
de 3 à 5 ans révolus	71:	66,4%	2 390	42,8%	3 948.	41,9%	46 107	44,8%
Total de 0 à 5 ans révolus	144	61,8%	4 668	40,7%	4 149	45,1%	46 005	47,0%
de 6 à 11 ans révolus	158	58,4%	5 295	47,2%	8 097	43,5%	92 112	45,9%
de 12 à 17 ans révolus	154	70,0%	5 042	49,2%	9 179	49,2%	99 619	51,4%
Total de 6 à 17 ans révolus	312	45,6%	10 337	of the backward and the	8 762	51,1%	94 914	53,7%
				31,4%;	17 941	33,0%	194 533	34,1%
Allocataires aux ressources déterminées (taux sur	Commune		EPCI		DT		Département	du News
la pop allocatoire)	507	78,8%	25 362	80,9%	39 740	81,2%	415 276	76,0%
Allocataires à bas revenus (taux sur la base des allocataires aux ressources déterminées)	236	46,5%	14 250	56,2%	21 562	54,3%	1775-7170	
Allocataires pour lesqueis les prestations représentent l'intégralité des ressources (taux sur la base des atocataires aux ressources déterminées)	112	22,1%	6 763	26,7%	9 951	25,0%	227 243	54,7% 25,6%
Personnes couvertes par le RSA	266		22 240 200020		i		100 100	23,070
Bénéficiaires du RSA (taux sur la population allocatoire)	140	21,8%	9 659				335 614	
dont socie seul (taux sur la base des bénéficiaires du RSA)	81	57,9%	* * ***	30,8%	14 419	29,5%	148 050	27,1%
dont activité seul (taux sur la base des bénéficiaires du			6 571	68,0%	9 686	67,2%	101 836	68,8%
dont socie et activité (raux sur la base des	45	32,1%	2 167	22,4%	3 392	23,5%	32 348	21,8%
rénéficiaires du RSA)	14	10,0%	921	9,5%	1 341	9,3%	13 866	9,4%
dont MAJI (taxx sur la base des families menoparentales)	17	23,3%	1 168	22,1%	1 748	21,5%		
Bénéficiaires de l'AAH (taux sur la pop allocataire)	91	14,2%	3 215	10,3%			17 890	19,8%
			3443	10,3%[	4 775	9,8%	47 447	8,7%

PARK WEEK

### Répartition des familles allocataires selon les tranches de QF au 31 Décembre N-1 (2014)

we work the second seco	Commun	g	EPCI		DT		Département de	Nord
Moins de 370 -		9/0	NP	%	Nb	%	Nb :	04
370 à moins de 499 *	130	22,7%	8 095	27,7%	11 614:	25,7%	158 414	70
500 à moins de 599 •	83	14,5%	6 083	20,8%	9 095	20,1%	I IT I MANUALLY IN RESIDENCE	31,6%
600 à moins de 799 ×	96	16,8%	4 220	14,4%	6 548		95 546	19,0%
	87	15,2%	4 856	16,6%	7 598	14,5%	65 457	13,0%
800 à moins de 999 *	50	8,7%	2 190	7,5%		16,8%	72 528	14,4%
Plus de 1000*	126;	22,0%	3 768		3 629	8,0%	34 743	6,9%
Total des QF renseignés	\$72:	100,0%		12,9%	6 690	14,8%	75 371	15,0%
* tatus sur la base des QF renseignés		100,070	29 212	100,0%	45 174	100,0%	502 059	100,0%

Commune		EPCI	- I			64	7
Nb	%	Nb	%	1 1000			in Mota
285	44,3%	18 725	59.7%		70		%
121	42.5%					316 760	58,0%
94		The second secon		The state of the s	50,9%	158 773	50,1%
70		management the color.	26,3%	6 864	24,7%	98 140:	31,0%
70	24,6%	4 157	22,2%	6 805		The second secon	18,9%
106	37,2%	10 663	56,9%	15 787	56,7%	146 474	46,2%
103	36,1%	5 782	30,9%	8 130	20 204	120 520	
31	10,9%	1 263	1	7/2002	0.000000		40,9% 7,1%
	Nb 285 121 94 70 106 103	Nib %  285 44,3%  121 42,5%  94 33,0%  70 24,6%  106 37,2%  103 36,1%	Nib         %         Nb           285         44,3%         18 725           121         42,5%         9 639           94         33,0%         4 929           70         24,6%         4 157           106         37,2%         10 663           103         36,1%         5 782	Nb         %         Nb         %           285         44,3%         18 725         59,7%           121         42,5%         9 639         51,5%           94         33,0%         4 929         26,3%           70         24,6%         4 157         22,2%           106         37,2%         10 663         56,9%           103         36,1%         5 782         30,9%	Nb         %         Nb         %         Nb           285         44,3%         18 725         59,7%         27 825           121         42,5%         9 639         51,5%         14 156           94         33,0%         4 929         26,3%         6 864           70         24,6%         4 157         22,2%         6 805           106         37,2%         10 663         56,9%         15 787           103         36,1%         5 782         30,9%         8 130	Nib         %         Nb         %         DT           285         44,3%         18 725         59,7%         27 825         56,9%           121         42,5%         9 639         51,5%         14 156         50,9%           94         33,0%         4 929         26,3%         6 864         24,7%           70         24,6%         4 157         22,2%         6 805         24,5%           106         37,2%         10 663         56,9%         15 787         56,7%           103         36,1%         5 782         30,9%         8 130         29,2%           311         10 9%         132         30,9%         8 130         29,2%	Nb         %         Nb         %         Nb         OT         Department of D

# 1. EVALUATION DES ACTIONS D'ACCUEIL INSCRITES AU CONTRAT

Observation	Ecarts											print nelser
Situation avant Cei Suivi Situation annuel en finda Cea					□ commune □ C2c □ employeur		□ > au prix plafond Cnaf □ = au prix plafond Cnaf □ < au prix plafond Cnaf □ > au prix plafond moyen départemental □ = au prix plafond moyen départemental □ < au prix plafond moyen départemental			<ul> <li>□ &gt; au taux d'occupation cible Cnaf</li> <li>□ = au taux d'occupation cible Cnaf</li> <li>□ &lt; au taux d'occupation moyen départemental</li> <li>□ = au taux d'occupation moyen départemental</li> <li>□ = au taux d'occupation moyen départemental</li> </ul>	$\square < \grave{a} \; 9h/j \; \square = \grave{a} \; 9h/j \; \square > \grave{a} \; 9h/j$	□ > à l'amplitude moyenne annuelle départementale □ = à l'amplitude moyenne annuelle départementale □ < à l'amplitude moyenne annuelle départementale
							II .			li li	II	и
Indicateurs.	ANCE		Date d'ouverture /Date déchéance	taire		Nombre de places conventionnées avec la Caf (accueil de loisirs)	Prix de revient à l'acte	Coût de fonctionnement annuel (€)	Montant annuel du reste à charge de la commune (€)	Taux d'occupation	Amplitude d'ouverture journalière agréée Pmi (Eaje) ou conventionnée avec la Caf (accueil de loisirs)	Amplitude d'ouverture annuelle agréée Pmi (Eaje) ou conventionnée avec la Caf (accueil de loisirs)
	☐ VOLET ENFANCE ☐ VOLET JEUNESSE	Action	Date d'ouverture	Nature du signataire	Caractéristique s de l'offre						- H O	<b>V O O</b>

Territoire: Douai Type de pièce: Convention

N° de gestionnaire: G489C001 Famille de pièce: Monter la convention d'objectif et de gestion

Nature de l'aide : PSEJ Numéro de corbeille : CCDAS PSEJ 593.1

=   □ > aux normes réglementaires □ = aux normes	Indicateurs	eurs Para I		Situation avant Cej Suivi annuel	Situation = eu finde Cej	Observation Ecuric
=   □ > aux normes réglementaires □ = aux normes réglementaires □   =   □ > aux normes réglementaires □ = aux normes réglementaires □   =   □ > aux normes réglementaires □ = aux normes réglementaires □   □ OUI □ NON □ E 	Nature des emplois concernés (ETP)	ETP)				
=   □ > aux normes réglementaires   =   réglementaires   =   réglementaires   =   réglementaires   =			П	□ > aux normes réglementaires □ = aux norn  réglementair	mes réglementaires□ < aux normes res	
COUI □ NON     CO			II	☐ > aux normes réglementaires ☐ = aux non réglementair	mes réglementaires□ < aux normes res	
ducatif         □ OUI □ NON           ducatif         □ OUI □ NON Forme de cette implication           icap         □ OUI □ NON Forme de cette implication           icap         □ OUI □ NON           ions         ←           ources         ←           tuelle         ←           tuelle         ←           pres         ←           tuelle         ←           tuelle         ←           tuelle         ←           tuelle         ←				NON 🗆 IOO I		
ducatif         □ OUI □ NON Forme de cette implication         □           icap         □ OUI □ NON Forme de cette implication         □           icos         □ OUI □ NON         □           icons         ←         ←           cources         ←         ←           tuelle         ←         ←           pres         ←         ←           pres         ←         ←				NON 🗆 NON		
ducatif         □ OUI □ NON Forme de cette implication         = Court □ NON	Différenciation des activités selon les tranches d'âge		K	NON 🗆 IOO 🗆		
□ OUI □ NON □ DOUI □ NON □ OUI □ NON □ COUI □ NON □ CE    E	Implication des jeunes dans le projet éducatif	ducatif		□ OUI □ NON Forme de cette in	mplication	
□ OUI □ NON □ OUI □ NON	Accueil d'enfants en situation de handicap	cap		NON 🗆 IOO 🗆		
$\Box \text{ OUI } \Box \text{ NON}$ $e$				NON 🗆 IOO 🗆		
E         Flan crèche concerné         €           e         €           e         €           E         €	Application d'un barème de participations familiales modulé en fonction des ressources	ons		NON 🗆 IOO 🗆		
Plan crèche concerné         €           ε         €           ε         €	Moyenne des participations familiales			Э		æ
				Plan crèche concerné	æ	(a)
E E	▶ Pso			Э		e
E	▶ Ps contractuelle	tuelle		(I)		9
	$\triangleright$ Fonds propres	opres		e e		E

Nature de l'aide : PSEJ Numéro de corbeille : CCDAS PSEJ 593.1

 $\rm N^\circ$  de gestionnaire : G489C001 Famille de pièce : Monter la convention d'objectif et de gestion

Territoire: Douai Type de pièce: Convention

## EVALUATION DES COMPOSANTES DU CONTRAT

ri

Analyse par type  d'action*  Critères	Resultats attendus tels que prevus au Cej Résultats obtenus au terme du Cej Ecarts observées	Zes.
Capacité d'accueil	Objectifs d'accueil. Nombre de places d'accueil atteint.	
■ Prix de revient et moyenne départementale	Objectifs de % de structures dont le prix de revient est égal ou inférieur au prix de revient plafond. Pourcentage de structures dont le prix de revient est inférieur ou égal au prix de revient plafond.	
Taux d'occupation	Taux d'occupation cible.  Taux d'occupation moyen.  Pourcentage de structures dont le taux d'occupation est inférieur au taux d'occupation cible.	17
■ Politique tarifaire	Pourcentage de structures appliquant un barème modulé en fonction des ressources des familles.	
Niveau de qualification et taux d'encadrement	Objectifs de % de structures dont le niveau de qualification est supérieur ou égal aux normes réglementaires. Objectifs de % de structures dont le taux d'encadrement est supérieur ou égal aux normes réglementaires.	
	Pourcentage de structures dont le niveau de qualification moyen est supérieur ou égal aux normes réglementaires.  Pourcentage de structures dont le taux d'encadrement moyen est supérieur ou égal aux normes réglementaires.	
	Pourcentage de structure intégrant des temps de concertation dans leur coût de fonctionnement.  Pourcentage de structure intégrant des temps de formation dans leur coût de fonctionnement.	
■ Diversité de l'offre	Objectif de structures à l'amplitude journalière supérieure ou égale à 9h par jour. Pourcentage de structures dont l'amplitude journalière d'ouverture est supérieure ou égale à 9 heures par jour.	
■ Attractivité de l'offre	Objectif de différenciation d'activité selon les tranches d'âge. Pourcentage de structures dont le projet éducatif intègre une différenciation d'activité selon les tranches d'âge.	
■ Place donnée aux jeunes dans l'élaboration et la mise en place des projets	Objectif de % de structures ayant impliqué les jeunes dans l'élaboration de leur projet. Pourcentage de structures ayant impliqué les jeunes dans l'élaboration de leur projet éducatif. Formes prises par ces implications.	
■ Accueil d'un public ciblé	Objectifs sur les accueils en urgence et les accueils d'enfants handicapés.  Pourcentage de structures accueillant des enfants en situation de handicap.  Pourcentage de structures ayant effectué un accueil d'urgence.	
1 il. 3 3;+-11 1:		

<sup>\*</sup> Accueil collectif, familiale et parental (0-4 ans) (4-6 ans), micro-crèche, Ram, Laep, accueil de loisirs, accueil de jeunes, accueil périscolaire, camps ado, séjours

Territoire : Douai Type de pièce : Convention

N° de gestionnaire : G489C001 Famille de pièce : Monter la convention d'objectif et de gestion

Nature de l'aide : PSEJ Numéro de corbeille : CCDAS PSEJ 593.1

Principes Objectifs operationnels	Universalité	Adaptabilité	Qualife
Favoriser le développement de l'offre d'accueil	■ Capacité d'accueil		
Améliorer l'offre d'accueil		■ Prix de revient et moyenne départementale	■ Niveau de qualification et d'encadrement
		Taux d'occupation	
		■ Politique tarifaire	
		Accueil d'un public ciblé	
Développer des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands		■ Attractivité de l'offre	■ Diversité de l'offre
	0		<ul> <li>Place donnée aux jeunes dans</li> <li>l'élaboration et la mise en place des projets</li> </ul>

Nature de l'aide : PSEJ Numéro de corbeille : CCDAS PSEJ 593.1

in the state of

Territoire: Douai Type de pièce: Convention

 $\rm N^\circ$  de gestionnaire : G489C001 Famille de pièce : Monter la convention d'objectif et de gestion

Territoire: Douai Nature d'aide : PSEJ Nature de pièce : Convention

Commune: Raimbeaucourt

N° de gestionnaire : G489C001

- Althoughton

Famille de pièce : Monter la convention d'objectif et de gestion

Corbeille: CCDAS CEJ 593.1



Retrouvez toutes les informations utiles sur Caf-fi

